

NOMENCLATURE : 362 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE
REGLE DE FONCTIONNEMENT, D'ATTRIBUTIONS, ETC.

ARRETE N° 2024-A-273

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE L'AIRE DE GRANDS
PASSAGES**

Le Président de Rodez agglomération,

- Vu l'article du code général des collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-16 ;
- Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le présent arrêté permet l'ouverture de l'aire de grands passages située dans la zone industrielle d'ARSAC, sur la commune de Sainte-Radegonde, du vendredi 4 avril 2024 au dimanche 14 avril 2024.

Article 2^{ème} :

Le présent arrêté est affiché à l'entrée de l'aire susmentionnée ainsi qu'au service d'accueil des gens du voyage, 17 rue Aristide Briand à Rodez, et dans toutes les mairies de l'agglomération, et publié par voie électronique.

Article 3^{ème} :

M. le Directeur général des services de Rodez agglomération est chargé de l'application du présent arrêté.

Le Président,
Signé par M. Christian TEYSSERE
Dématérialisé

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en préfecture le :
et de la publication le :
Le Président

DELAIS et VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Toulouse peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi, non seulement par la voie habituelle du courrier, mais également par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE L'AIRE DE GRANDS PASSAGES

Date de décision: 08/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 2024A273

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20240408-2024A273-AR

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 3 .6 .2

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine prive

règle de fonctionnement, d'attribution, etc.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2024-A-273.pdf (99_AR-012-241200187-20240408-2024A273-AR-1-1_1.pdf)